



HP-107

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	HP-107
Autres moyens d'identification	Enduit Pour Pneus À Brillance Élevée - À Base De Solvant
Usage recommandé	Composé de protection pour pneus.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Fournisseur	Transchem Inc., 1225 Franklin Blvd, Cambridge, ON, N1R 7E5, 1-800-265-9100, www.transchem.com
Numéro de téléphone d'urgence	INFOTRAC (U.S.), 1-800-535-5053, 24 Hours CANUTEC (Canada), 613-996-6666, 24 Hours
Numéro de la FDS	Ver. 2 (le 1 août, 2017)
Date de préparation	le 11 juillet, 2016

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du SGH

Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2B; Danger par aspiration - catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH



Mention d'avertissement :

Danger

Mention de(s) danger(s) :

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H320 Provoque une irritation des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

Prévention :

P264 Bien se laver les mains et la peau après avoir manipulé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P331 Ne PAS faire vomir.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage :

P405 Garder sous clef.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu/récipient en conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Identificateur du produit : HP-107

FDS No.: Ver. 2 (le 1 août, 2017)

Date de préparation le 11 juillet, 2016

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange:

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
distillats de pétrole	64742-46-7	65-75	L'huile de phoque minérale

Notes

L'identité spécifique du produit chimique et/ou le pourcentage exact entrant dans sa composition (concentration) n'a pas été divulgué en raison du secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Déplacer la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile, le personnel qualifié devrait administrer de l'oxygène d'urgence si un centre antipoisons ou un médecin recommande de le faire. Obtenir des conseils/des soins médicaux si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

Contact avec la peau

Rincer immédiatement, à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes. Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Obtenir des conseils/des soins médicaux si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation oculaire persiste consulter un médecin.

Ingestion

NE JAMAIS rien administrer par la bouche à une victime qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. NE PAS FAIRE VOMIR. Rincer la bouche avec de l'eau. En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau. Appeler immédiatement un centre antipoisons ou un médecin. Aspiration du produit liquide par ingestion peut être fatale.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas de contact avec la peau : peut causer une légère irritation. En cas de contact avec les yeux : peut causer une irritation modérée à sévère.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Peau, yeux.

Instructions particulières

Rincer la zone touchée (peau, yeux) avec de l'eau.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Traiter comme fluide combustible. Lorsqu'il est chauffé, les conteneurs peuvent éclater.

Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Identificateur du produit : HP-107

FDS No.: Ver. 2 (le 1 août, 2017)

Date de préparation le 11 juillet, 2016

Page 02 de 06

Éviter l'écoulement des eaux contaminées dans les égouts. Garder les contenants un-allumé refroidir avec de l'eau. Voir Protection de la peau à la Section 8 (Contrôle de l'exposition/protection individuelle) pour obtenir des conseils sur les équipements de protection appropriés contre les agents chimiques.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Remove ignition sources. Fuites et déversements mineurs : contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. Fuites ou déversements importants : endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement. Retirer ou récupérer le liquide au moyen de pompes ou d'équipement d'aspiration. Contacter les services d'urgence et le fabricant/distributeur pour directives.

Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Ne pas avaler. Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique. Voir la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de donnée de sécurité.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, sec, isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité). Entreposer dans des contenants clos.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
distillats de pétrole	5 mg/m ³	10 mg/m ³	5 mg/m ³			

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Protection des voies respiratoires

Utiliser un masque facial ou un respirateur approuvé approprié pour la concentration des brouillards.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide clair - incolore.
Odeur	Doux
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Sans objet

Identificateur du produit : HP-107

FDS No.: Ver. 2 (le 1 août, 2017)

Date de préparation le 11 juillet, 2016

Page 03 de 06

Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	> 200 °F
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	0.830
Solubilité	Insoluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique)
Autres informations	
État physique	Liquide

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Inconnu.

Conditions à éviter

Matières incompatibles.

Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique).

Produits de décomposition dangereux

Hydrocarbures; monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
distillats de pétrole	> 10 mg/L (rat) (4 heures d'exposition)	> 5,000 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation Cutanée

Le contact peut provoquer une irritation.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Le contact peut provoquer une irritation modérée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Inhalation

Identificateur du produit : HP-107

FDS No.: Ver. 2 (le 1 août, 2017)

Date de préparation le 11 juillet, 2016

Les vapeurs et les brouillards peuvent être irritantes.

Ingestion

Le produit est nocif en cas d'ingestion. Les symptômes peuvent comprendre des nausées, des vomissements, des crampes abdominales et la diarrhée.

Danger par aspiration

Peut causer les lésions pulmonaires en cas d'aspiration, selon les propriétés physiques (p. ex. viscosité cinématique) et la famille chimique (hydrocarbures).

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – expositions répétées

Les symptômes peuvent comprendre une peau sèche, rougeâtre et gercée (dermatite).

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Cancérogénicité

N'est pas réputé cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucune indication à partir d'ingrédients.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucune indication à partir d'ingrédients.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucune indication à partir d'ingrédients.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxique pour la vie aquatique.

Persistance et dégradation

Pas facilement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Non soluble dans l'eau.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Consulter les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux avant d'éliminer. Mise au rebut de ces produits dans un site d'enfouissement est pas recommandé.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Précautions spéciales Sans objet
concernant le transport

Transport en vrac (aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC)

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Identificateur du produit : HP-107

FDS No.: Ver. 2 (le 1 août, 2017)

Date de préparation le 11 juillet, 2016

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Consultez Transchem Pro Inc. concernant le statut des ingrédients.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients sont disponibles dans le commerce et présumé être énumérés par le fabricant.

Autres listes réglementaires des É-U

California Proposition 65 : Aucune des substances énumérées sont connus pour être présents.

New Jersey Right To Know : Distillats de pétrole (CAS#64742-26-7). Dimethylpolysiloxane (CAS # 63148-62-9)

SARA Title III - Section 313 : Aucune des substances énumérées sont connus pour être présents.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 1 Inflammabilité - 1 Instabilité - 0

FDS préparée par Services techniques

Date de préparation le 11 juillet, 2016

Indicateurs de révision Le contenu suivant des FS a été modifié le 01 août, 2017:
SECTION 1. IDENTIFICATION; Autres moyens d'identification; Fournisseur.
SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS; Classification du SGH; Éléments d'étiquetage SGH.
SECTION 4: PREMIERS SOINS; Inhalation; Ingestion.
SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE; Paramètres de contrôle.
SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES; Ingestion; Danger par aspiration; Toxicité spécifique pour certains organes cibles – expositions répétées.

Avis L'information contenue ici a été compilé à partir de sources jugées fiables et exactes au meilleur de notre connaissance à ce jour . Il est fourni sans garantie , expresse ou implicite , quant aux résultats de l'utilisation de ces informations ou au produit auquel il se rapporte . Bénéficiaire assume l'entière responsabilité de l'utilisation de ces informations et l'utilisation , le stockage ou l'élimination du produit , y compris toute blessure résultant ou des dommages matériels .

Identificateur du produit : HP-107

FDS No.: Ver. 2 (le 1 août, 2017)

Date de préparation le 11 juillet, 2016

Page 06 de 06